



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Pôle « Enfants » recrute pour l'IME/SESSAD « Levavasseur » en CDI à temps complet :

- **1 éducateur spécialisé (H/F)**

Poste à pourvoir immédiatement

Salaire et Conditions de travail selon Convention Collective 1951.

Fiche de poste disponible au secrétariat de l'IME « Levavasseur »

Conditions d'accès au métier d'éducateur spécialisé : l'éducateur spécialisé doit être titulaire du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.

Définition principale du métier d'éducateur spécialisé conformément à la CCN51 : dans le respect des personnes, l'éducateur spécialisé recherche les causes qui compromettent leur équilibre psychologique, économique ou social. Il participe à l'élaboration et la mise en oeuvre du projet d'établissement dont il relève ainsi que des projets sociaux et éducatifs. Il participe à l'élaboration du rapport d'activité du service socio-éducatif. Il participe, en liaison avec les familles, à l'éducation des enfants ou adolescents en difficulté d'insertion et est chargé du soutien des personnes handicapés, inadaptés ou en voie d'inadaptation, etc.

Principale mission :

- Accompagnement éducatif des enfants porteurs de trouble du spectre autistique

Profil :

- Capacité à réaliser et évaluer sur divers domaines fonctionnels (communication et langage, interactions sociales et cognitives, sensoriel et moteur, émotions et comportements, somatiques, autonomie de la vie, etc.)
- Maîtriser les outils d'évaluation (PEP 3, AAPEP...)
- Connaître les méthodes (ABA, TEACCH...)

Le travail éducatif s'appuie sur les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM) et de la Haute Autorité de Santé (HAS) notamment en matière d'autisme.

Envoyer dossier de candidatures (CV et lettre de motivation) **avant le 16 avril 2019 à** : **Madame Christelle JEAN-JACQUES** – Directrice des Ressources Humaines – 3 rue Pierre Aubert – ZI du Chaudron – 97490 SAINTE-CLOTILDE

Mail : cjeanjacques@afl.re

Fait à Sainte-Clotilde, le 09 avril 2019.

Pour affichage jusqu'au 16 avril 2019